



COMMUNE DE BALLAN-MIRE

TARIFS 2023

Accueils de loisirs sans hébergement - MERCREDI

TARIFS (Délibération du 08-12-2022)

- Le tarif pour une journée complète est compté forfaitairement 10 heures.
- Le tarif pour une ½ journée avec repas équivaut à 0.6 journée complète, soit forfaitairement 6 heures.
- Le tarif pour une ¼ journée équivaut à 0.4 journée complète, soit forfaitairement 4 heures.
- La tarification correspond à des journées avec repas.
Les repas pris dans le cadre de l'ALSH ne font l'objet d'aucune surfacturation aux familles.
- Les absences, hors raison médicale, non justifiées au moins 48h à l'avance seront facturées.
- **Majoration de 20% pour les familles Hors Commune.**

QUOTIENT FAMILIAL	TARIF JOURNEE	TARIF MINI	TARIF MAXI	½ JOURNEE	¼ JOURNEE AVEC REPAS
0 à 1000€	1% du QF	3.78€	19.46€	X 0.40	X0.60
1001€ et +	1.1% du QF				

